



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

la manufacture charentaise

Question au Gouvernement n° 2413

Texte de la question

LA MANUFACTURE CHARENTAISE

M. le président. La parole est à M. Jérôme Lambert.

M. Jérôme Lambert. Monsieur le Premier ministre, le 2 mai dernier, il y a six mois, vous avez rencontré les employés de La manufacture charentaise, dont la quasi-totalité étaient payés au SMIC, afin de faire un bilan des mesures prises en faveur du pouvoir d'achat. Quelques jours plus tard, ici même, je vous ai interrogé pour connaître votre sentiment face aux réactions globalement très négatives que vous avez entendues de la part de ces salariés.

Six mois plus tard, seriez-vous prêt à revenir devant les salariés de La manufacture charentaise ? Si oui, il faut que je vous le dise : il y a un grave problème. Vendredi dernier, en effet, cette entreprise a été liquidée et ses 104 salariés licenciés. Les paroles que vous avez prononcées lors de votre venue, le 2 mai dernier, résonnent encore dans ma tête. En fait, la cessation de paiement est survenue quelques jours plus tard et les salariés n'en savaient rien – tout comme vous certainement...

M. Fabien Di Filippo. À chaque fois que le Premier ministre visite une usine, elle ferme...

M. Jérôme Lambert. D'ailleurs, les salariés avaient accueilli votre présence comme un signe très encourageant pour leur entreprise qui avait bénéficié de 500 000 euros d'aides publiques au cours des dix-huit derniers mois.

M. Pierre Cordier. Ils se sont fait bernier.

M. Jérôme Lambert. Voyez-vous, monsieur le Premier ministre, ce que je veux signifier avec cette interpellation, c'est l'énorme décalage qui trop souvent existe entre les discours, les paroles, qui sont prononcés par les gouvernants, et la réalité du terrain. C'est que ces beaux discours, ces belles paroles,...

Mme Émilie Bonivard. Sont un aveu d'impuissance !

M. Jérôme Lambert. ...n'ont qu'un très lointain rapport avec le vécu des Français. Cela alimente le très mauvais ressenti des Français, leur rejet des responsables politiques, parfois leur dégoût, comme celui qu'ils manifestent depuis des mois, chaque semaine, dans nos villes et sur nos ronds-points.

En avez-vous seulement conscience, vous tous qui siégez au Gouvernement ou sur les bancs de la majorité ? Que pouvez-vous dire aujourd'hui aux 104 hommes et femmes qui viennent d'être mis à la porte de leur emploi et qui vont devoir affronter les nouvelles mesures que vous avez prises pour moins bien indemniser le chômage ? Monsieur le Premier ministre... *(M. le président coupe le micro de l'orateur. - Applaudissements sur les bancs*

du groupe SOC et sur quelques bancs du groupe LR.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé du numérique.

M. Pierre Cordier. C'est la fiche numéro 24 !

M. Cédric O, secrétaire d'État chargé du numérique. Monsieur le député, vous évoquez le cas malheureux de l'entreprise LMC, La manufacture charentaise, dont le tribunal d'Angoulême a prononcé la liquidation, il y a quelques jours.

Cette entreprise, qui regroupe quatre fabricants de chaussons charentais et emploie cent huit salariés, est en cessation de paiement depuis le 25 juillet dernier. De nombreuses erreurs de gouvernance et de choix de stratégie économique l'ont amenée à perdre des marchés et de l'argent avant d'être mise en liquidation judiciaire.

Vous évoquez le rôle de l'État en ce qui concerne la politique de l'emploi et de redynamisation du tissu économique français. Je pense que ce rôle est de deux ordres.

Mme Émilie Bonivard. Arrêtez avec les éléments de langage ! Répondez à la question !

M. Cédric O, secrétaire d'État. Il faut tout d'abord accompagner les salariés, ce qui est fait en lien avec Mme Muriel Pénicaud, ministre du travail.

Mme Frédérique Meunier. C'est ce que vous avez fait en allant les voir ! *(Sourires.)*

M. Cédric O, secrétaire d'État. Je peux vous assurer que l'ensemble des services de l'État, les services locaux comme les services nationaux, seront aux côtés des salariés pour aider à trouver une solution pour chacun d'entre eux.

Plusieurs députés du groupe LR. Répondez à la question !

M. Cédric O, secrétaire d'État. Je pense ensuite que nous devons faire en sorte que les dirigeants de l'entreprise – sur ce plan, je crois qu'on a déjà observé un léger mouvement, mais il faut aller beaucoup plus loin – s'engagent pour accompagner les salariés et trouver une solution.

M. Pierre Cordier. Vous ne répondez pas à la question !

M. Cédric O, secrétaire d'État. Plus globalement, vous posez la question de la réindustrialisation de la France. Des actions ont été entreprises qui commencent à porter leurs fruits. Vous évoquez la nécessité de résultats concrets : ils sont bien là. Pour la première fois, depuis dix ans, la France recrée de l'emploi industriel... *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Pierre Cordier. Vous nous servez ces statistiques depuis un an !

M. Cédric O, secrétaire d'État. Cette année voit la création de 30 000 emplois, et au total, il y a eu 500 000 emplois recréés. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)* Sans doute faut-il aller plus loin pour favoriser la compétitivité des entreprises industrielles : c'est le rôle du pacte productif 2025, défendu par M. Bruno Le Maire, ministre de l'économie et des finances. Sur ces sujets, un certain nombre de mesures seront proposées dans les semaines et les mois qui viennent ; j'espère que vous serez alors à nos côtés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Fabien Di Filippo. Quel naufrage !

Données clés

Auteur : [M. Jérôme Lambert](#)

Circonscription : Charente (3^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2413

Rubrique : Emploi et activité

Ministère interrogé : Numérique

Ministère attributaire : Numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [20 novembre 2019](#)